



Justificatif de parution

annonce parue le 03-07-2023 sur echodumardi.com

Département : Vaucluse

MAIRIE DE
Châteauneuf-du-Pape



Approbation par le Conseil municipal de la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Châteauneuf-du-Pape

Par délibération n°30/2023 du 26 juin 2023, le Conseil municipal de la commune de Châteauneuf-du-Pape a approuvé la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme applicable sur son territoire.

Le dossier est consultable en mairie aux horaires d'ouverture : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Ou sur le site internet de la commune : <https://www.chateauneufdupape.org>

3955480

Publié le 03/07/2023

